





5

Phase des approbations par les instances

DF nomme une instance pour la mise en œuvre des recommandations

SEPP rédige un résumé de l'évaluation périodique et le soumet à la DF pour approbation

DF fait le suivi de la mise en œuvre des recommandations et soumet un bilan au SEPP un an après l'approbation au CU

SEPP publie le résumé de l'évaluation périodique réalisée

SEPP conclut à la fin de l'évaluation périodique et avise le VRE

6

Phase de mise en œuvre des recommandations et de bilan

Légende	
CCE	Comité du conseil des études
CE	Conseil des études
CEP	Comité d'évaluation de programme
CF	Conseil de faculté
CR	Conseil de la recherche
CU	Conseil universitaire
DF	Direction de la faculté ou du centre
SEPP	Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes
VRE	Vice-rectorat aux études